

## 28 millions pour lutter contre le chômage des jeunes à Bruxelles

**Près d'un jeune Bruxellois sur trois est sans emploi. Pour y remédier, le gouvernement bruxellois investit 24 millions, auxquels s'ajoutent 4 millions pour la formation néerlandophone.**

Depuis quelques mois, le taux de chômage des jeunes (âgés de moins de 25 ans) diminue à Bruxelles. En octobre, il s'élevait à 31,1% contre 33,3% l'année dernière. Cela reste élevé. Quasiment un jeune Bruxellois sur trois est sans emploi. Pour tenter d'enrayer le phénomène, le gouvernement a mis en place la «garantie-jeunes». Il s'agit de proposer aux jeunes de moins de 25 ans, dans les quatre mois suivant leur sortie de l'enseignement ou la perte d'un emploi, un stage, une formation ou un emploi.

Cette politique est soutenue par la Commission européenne. Pour un euro investi par le gouvernement bruxellois, la Commission en investit deux. Dans l'accord de gouvernement, les partenaires bruxellois s'étaient accordés sur le montant de 39 millions d'euros pour les années 2014 et 2015. Un montant qui prenait en compte l'intervention européenne mais aussi celle des deux Communautés et des Commissions communautaires qui sont concernées par le projet, étant compétentes en matière de formation et d'enseignement.

Finalement, le montant total pour les années 2014-2015 que le gouverne-

ment bruxellois va investir dans la garantie-jeunes s'élève à 24,3 millions. Il s'agit du financement régional uniquement. L'Europe devrait apporter le double de la somme par la suite. Et on ne connaît pas encore le montant qui sera consacré par les autres niveaux de pouvoir. Mais on peut déjà ajouter les moyens de la formation néerlandophone, soit 4 millions supplémentaires. Au total, il y a donc plus de 28 millions. «*Mais on finira bien au-delà des 39 millions*», certifie le ministre de l'Emploi, Didier Gosuin (FDF). Et de juger que «*ce gouvernement indique clairement que l'emploi des jeunes est une priorité*».

L'objectif du gouvernement est de proposer 3.000 formations professionnelles, 2.000 stages et 1.000 emplois. Il faut savoir que sur 12.000 jeunes inscrits chez Actiris, près de la moitié ne trouve pas d'emploi dans les six mois, essentiellement par manque de qualification. Ce public nécessite donc un accompagnement plus personnalisé. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les 136 conseillers emploi d'Actiris vont consacrer trois après-midis par semaine au public jeune. Les jeunes reçus passeront en outre un test de langues pour évaluer leur connaissance.

Actiris disposera aussi de 3,5 millions pour commander de nouveaux stages auprès de Bruxelles-Formation et du VDAB. En la matière, Bruxelles-

Formation compte créer 1.000 places de stages supplémentaires pour les jeunes, grâce à un budget de 3 millions d'euros.

En ce qui concerne les stages de transition, qui permettent à l'employeur d'employer un jeune à faible

coût (200 euros par mois), le gouvernement a réaffirmé sa volonté d'assouplir les conditions d'accès. Il compte aussi développer son offre de stages européens. «*À l'heure actuelle, seuls 1.500 jeunes sont éligibles sur les 15.000 inscrits chez Actiris*», dénonce Gregor Chapelle, le directeur de l'office de l'emploi bruxellois.

### Aides conditionnées

À l'heure actuelle, 664 places de stage de transition ont été créées à Bruxelles. L'objectif de départ était de 1.650. Bien qu'il ait été ramené à 1.000 cette année, il est peu probable qu'il soit atteint. Gregor Chapelle pointe également la responsabilité des employeurs. «*Nous constatons d'excellents résultats en matière de transfert d'offres d'emploi. Le chiffre a quadruplé par rapport à 2012. Mais en ce qui concerne les offres de stage, les employeurs ne font pas suffisamment d'efforts*». Sur ce point, le ministre de l'Emploi s'est montré ferme: «*les entreprises qui sollicitent nos aides à l'expansion économique devront s'inscrire dans un processus de collaboration avec Actiris*».

A.S.

**«Ce gouvernement indique clairement que l'emploi des jeunes est une priorité.»**

**DIDIER GOSUIN (FDF)**  
MINISTRE DE L'EMPLOI BRUXELLOIS